

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE EN LIGNE 2026 / 2027

Article 1 – Généralités

La passation d'une commande implique l'adhésion de la personne ci-après dénommée « le client », aux présentes conditions particulières de vente à distance émises par l'Association Bob Luge, ainsi qu'aux CGVU téléchargeables sur support durable à l'adresse suivante www.bobsleigh.net. Si une disposition venait à faire défaut elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance pour les sociétés ayant leur siège social en France. Les présentes conditions complètent les « conditions générales de vente et d'utilisation » affichées dans tous les points de vente et mises en ligne sur le site Internet. Les caractéristiques des différentes prestations proposées à la vente sont présentées dans la grille tarifaire consultable sur les points de vente et/ou depuis le site Internet susvisé. Les informations contractuelles sont présentées en langue française. L'achat de prestations à distance s'effectue par une commande en ligne en se connectant à www.bobsleigh.net ou par téléphone au 04.79.08.82.23.

Ces conditions concernent à titre exclusif les personnes physiques « non commerçantes ».

Article 2 – Exploitant

L'exploitant de la piste de Bobsleigh de la Plagne est l'Association Bob Luge. Toute demande d'information ou réclamation doit être adressée à :

Adresse : Association Bob Luge – Piste Olympique de Bobsleigh - 2180 Rue de la Piste de Bob, La Roche, 73210 La Plagne Tarentaise.

Téléphone : 04.79.08.82.23

Mail : reservation@bobsleigh.net

L'assurance est facultative mais vivement conseillée. « L'Association Bob Luge est immatriculée à l'Orias (www.orias.fr) en tant que Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance et soumise au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. ».

Article 3 – Achat à distance

La commande en ligne complète (règlement et justificatif à fournir si besoin) doit impérativement être réalisée à minima 1 heure avant la date et l'horaire de la prestation choisie en cas de commande en ligne. Une commande n'est traitée qu'après validation définitive de la provision au crédit du compte de l'exploitant. Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du client par sa banque entraîne l'annulation du processus de commande, laquelle sera notifiée au client au plus tard 7 jours après traitement de la commande.

Pour finaliser la commande, le Client doit accepter les présentes conditions ainsi que les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation.

Conformément à l'article L1127-2 du Code civil :

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation. Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs. Les réservations se font uniquement et directement en ligne via notre plateforme de réservation (lors de votre réservation, les créneaux disponibles pour l'activité choisie s'affichent automatiquement à la date choisie). La réservation sera effective à partir du moment où vous effectuez votre paiement en ligne. Il vous sera adressé immédiatement, l'accusé réception de votre commande par e-mail. Le Vendeur après avoir communiqué au Client les informations précontractuelles prévues à l'article L.221-5 du code de la consommation pour toute Commande l'invite à consulter les présentes CGV. Une fois l'accord du Client obtenu sur la réalisation de la Commande aux conditions communiquées, le Client procède au paiement à distance selon les modalités prévues à l'Article 4.

Article 4 – Modalités

4.1 Paiement

Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement. Les prix indiqués sont des prix TTC en euros tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande. Le prix est exigible à la commande et le paiement doit être effectué en euros. Quelle que soit la durée de validité du titre. Les paiements sont effectués par carte bancaire (Visa, Eurocard et Mastercard uniquement). Il est précisé que le paiement par carte bancaire est sécurisé via la plateforme de paiement STRIPE qui garantit la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat. A aucun moment le service commercial n'a connaissance des numéros que le client doit fournir. Le service commercial est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

4.2 – Droit de rétractation

Pour tout achat à distance (sur le Site Internet) d'un Titre d'Accès non daté ou valable pendant une période déterminée (1 an) le Client bénéficie, conformément à l'article L.221-18 du code de la consommation, d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la réception du courriel de confirmation de la Commande. Pour se rétracter, le Client doit notifier sa décision de rétractation, avant l'expiration du délai précité, au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté, par e-mail à reservation@bobsleigh.net. Sans préjudice de ce qui précède et conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour l'achat à distance des prestations « de services d'hébergement, de transport, de restauration, d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée », commandées sous forme d'un forfait ou séparément, pour une date ou à la périodicité déterminée. En conséquence, le Client ne bénéficie pas de délai de rétractation pour les Commandes de Titres d'Accès datés.

Article 5 – Confirmation de la commande

Il sera transmis au client une confirmation comportant les coordonnées de l'exploitant, les modalités de paiement, laquelle devra être conservée par ce dernier, notamment en cas de contrôle et au moment de l'arrivée sur le site le jour de la prestation. Les commandes avec paiement par carte bancaire, et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de l'organisme bancaire.

Article 6 - Modification/annulation de commande

Une fois la commande de la prestation confirmée par le Client, la prestation commandée ne peut être ni remboursée, ni reprise, ni échangée.

De même, aucune modification ne pourra être apportée à la commande.

Concernant le report d'une saison à l'autre, un seul report est accordé par réservation, uniquement dans deux cas :

- La disponibilité de réservation est clôturée. Donc un report à la saison suivante est proposé.
- Sur présentation d'un justificatif médical, d'une preuve de passage chez un garagiste ou mécanicien en cas de panne du véhicule du client ou cas de force majeure.

6.1 - Modalités de remboursement en cas d'annulation

ANNULATION DE LA PART DE L'ASSOCIATION BOB LUGE

L'Association BOB LUGE se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre les initiations en Bob Raft, Bob Racing et Speed Luge en cas :

- De conditions techniques ne permettant pas la tenue de l'initiation ;
- De conditions de cas de force majeure empêchant le bon déroulement de l'activité.

L'association BOB LUGE proposera dans la mesure du possible, des disponibilités de piste, un report ou remboursera l'intégralité des sommes versées sur présentation du voucher ou du bon de commande.

Pour des raisons de sécurité, tout comportement manifestement inapproprié de la part d'un client, pourra faire l'objet d'un refus de descente par notre personnel. Les conditions de remboursement restent inchangées. Un client en état d'ébriété manifeste ou sous l'influence de stupéfiants verra sa descente refusée et remboursée à hauteur de 50% maximum.

ANNULATION DE LA PART DU CLIENT

Toute prestation réservée par vos soins est due à l'association BOB LUGE.

Seule une annulation pour cause d'accident, et présentation d'un justificatif médical, d'une preuve de passage chez un garagiste ou mécanicien en cas de panne de véhicule ou cas de force majeure, donne droit à un remboursement et ce, peu importe la date de descente.

La force majeure désigne tout événement ou circonstance réunissant les trois caractères d'imprévisibilité, d'irrésistibilité et d'extériorité.

En cas de survenance d'un cas de force majeur le contrat est suspendu pendant la durée dudit cas de force majeure entraînant la suspension temporaire, partielle ou totale du contrat, sans pénalité jusqu'à cessation dudit événement. En cas de suspension prolongée l'une ou l'autre partie pourra demander la résolution ou la résiliation amiable du contrat.

Remboursement sans justificatif :

Au-delà de 30 jours	100%
Entre 30 et 15 jours	70%
Moins de 15 jours	30%
72h	Aucun remboursement

6.2 – Climat et trafic

Étant une structure de montagne, certaines intempéries sont habituelles et les usagers de la route sont, dans certains départements dont le nôtre (73 - Savoie), tenus de respecter les lois sur l'équipement des véhicules en montagne soit la Loi Montagne 2022/2023, arrêté préfectoral n° DS-BSRPRDC. Le verglas, la neige, la pluie ou la grêle, n'entrent pas en considération des cas de force majeure. Un seul report par réservation n'est possible. Au-delà, la réservation sera perdue.

La Station de ski de la Plagne est fortement fréquentée durant les vacances scolaires, particulièrement durant les fins de semaine. (Samedis et Dimanches). De nombreux ralentissements sont à déplorer. L'Association Bob Luge se donne le droit de reporter une réservation, selon les disponibilités du client dans le cas où il séjourne sur la commune la semaine suivante.

Pour les locaux (73) ou résidents des alentours (Agglomération de Lyon, Chambéry, Grenoble Annecy, Aix Les Bains, Albertville), il est fortement déconseillé de venir sur des dates prévues comme chargées en termes de circulation.

Exemple : tous les samedis des vacances scolaires.

Article 7 – Protection des données personnelles

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'Association BOB LUGE et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux commandés et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux. Le responsable du traitement des données est Association BOB LUGE – Piste Olympique de Bobsleigh – 2180 Rue de la Piste de Bob – La Roche - 73210 La Plagne Tarentaise – administratif@bobsleigh.net. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés responsables de leur traitement et habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client ne soit nécessaire. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/.679. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide. En cas de réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Article 8 – Responsabilité et garantie

Le service commercial ne sera tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne. La responsabilité du service commercial ne saurait être engagée pour les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatique et d'une manière générale de tout autre fait qualifier expressément par la jurisprudence de cas de force majeure. Le client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des consommateurs.

Article 9 – Mode de preuves

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi numéro 2000-230 du 13/03/2000 ainsi que l'exigibilité du règlement. Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne. Le client doit conserver impérativement le courrier de commande. Seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande notamment à l'occasion d'un contrôle, ainsi que pour accéder à la prestation. Les informations relatives à la validité du titre et inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle. L'archivage des commandes est effectué par le service Administratif de l'Association conformément à l'article L213-1 du Code de la consommation. Dans ces conditions, le Client peut ainsi accéder à sa commande archivée en faisant la demande écrite auprès dudit service à l'adresse susvisée.

Article 10 – Règlement des litiges

Dans le cas où les présentes conditions particulières seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes conditions particulières est la seule à faire foi. En conséquence et en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une des dispositions des présentes conditions particulières, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française. Les présentes conditions particulières sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français. Conformément aux dispositions de l'article L.211-3 du Code de la consommation, en cas de survenance d'un différend relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions, le Client peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des litiges. Le Client est informé de la possibilité de recourir à une procédure de médiation et ce dans un délai maximal d'un (1) an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de l'Exploitant. Il peut également recourir à la plateforme européenne de règlement des litiges, accessible sur internet à l'adresse suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/?event=main.home.show&lng=FR>

A défaut de règlement amiable, le Client peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable (Article R. 631-3 du Code de la consommation).